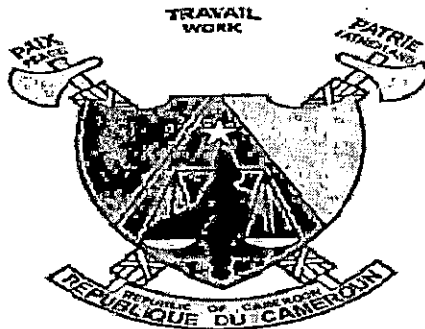


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF MINES, INDUSTRY AND
TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

AVIS D'APPEL PUBLIC INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET

N° *01* / APMI / MINMIDT / SG / DDTPI / 2020 DU 09 NOV 2020

EN VUE DE LA SELECTION DES ENTREPRISES OU GROUPEMENTS D'ENTREPRISES
DEVANT ACCOMPAGNER LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
POUR LE FINANCEMENT, L'AMENAGEMENT, L'EQUIPEMENT, L'EXPLOITATION ET LE
MANAGEMENT DU PARC TECHNOLOGIQUE DE REFERENCE AGRO-INDUSTRIEL
(TECHNOPOLE) DE OUASSA BABOUTE

01. OBJET DE LA SOLLICITATION

Le Gouvernement du Cameroun, représenté par le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, autorité Concédante ci-après désigné par « le Partenaire Public », lance un Appel Public International à Manifestation d'Intérêt (APMI) dans le but de sélectionner un Promoteur (entreprises indépendantes ou groupements d'entreprises) au sens de la loi N°2013/011 du 16 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun. Le Promoteur devra accompagner le Gouvernement de la République du Cameroun dans la mise en place du parc technologique de référence agro-industriel (Technopôle) de Ouassa Babouté suivant le modèle des « smart city ».

02. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la création d'une zone industrielle de transformation de haute technologie dotée d'un centre de recherche et développement de haut niveau capable d'accueillir des chercheurs de niveau international. Il comprendra une infrastructure d'accompagnement des entreprises et des producteurs de matières premières ainsi qu'une zone commerciale et de services aux entreprises. Le projet contribuera également à mettre en place un système de développement inclusif intégrant les bassins de production situés dans les zones rurales et basé sur des accélérateurs de l'innovation. Le parc procédera à la transformation de plusieurs spéculations identifiées dans les études techniques. Il devra être construit pour être également un pôle de tourisme technologique.

03. MISSIONS ASSIGNEES AU PROMOTEUR

Le Promoteur devra :

- ❖ financer la réalisation du projet en mode PPP ;
- ❖ élaborer les plans détaillés d'ingénierie et architecturaux ;
- ❖ doter le parc de l'infrastructure de base devant accueillir des entreprises de haute technologie et un centre de R&D de haut niveau ;
- ❖ doter le parc d'un manuel de procédures pour son exploitation et son management.

Le promoteur devra avoir des compétences dans les trois composantes principales du projet à savoir : **la composante génie civil, la composante équipement et la composante management de l'infrastructure.**

04. PROCEDURE DE SELECTION

Conformément au cadre juridique des contrats de partenariat en vigueur au Cameroun, dont les informations sont disponibles sur le site www.ppp-cameroun.cm du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), la procédure de sélection du Partenaire Privé comporte les étapes suivantes :

1. L'Appel à Manifestation d'Intérêt visant à établir une liste restreinte d'au plus cinq (5) candidats invités à participer à l'étape suivante de l'Appel d'Offres Restreint ;
2. L'Appel d'Offres Restreint fixant les règles de concurrence et la composition du dossier de candidature ;
3. Le dépouillement et l'analyse des offres par la commission spéciale des contrats de partenariat chargée de rédiger un rapport de présélection par ordre de mérite ;
4. Le dialogue de préqualification qui consiste en une concertation permettant de définir avec chaque candidat présélectionné les moyens techniques et le montage juridique et financier appropriés pour la réalisation du projet ;
5. La remise des Offres finales par les candidats présélectionnés à l'issue du dialogue de préqualification. Lesdites offres finales seront dépouillées et analysées par la commission spéciale des contrats de partenariat chargée de rédiger le rapport de préqualification et d'établir le classement final des candidats par ordre de mérite ;
6. L'adjudicataire provisoire sera désigné sur la base du rapport de préqualification et invité à négocier les termes du contrat ;
7. L'élaboration d'un projet de contrat de partenariat qui sera signé des deux parties après l'avis de non objection du CARPA.

Il est à préciser que l'adjudicataire provisoire, qu'il soit camerounais ou étranger, devra avant la conclusion du contrat de partenariat, créer une société de droit camerounais spécialement dédiée au projet. La préférence sera donnée aux groupements d'entreprises.

Le Partenaire Public se réserve le droit de modifier à tout moment la procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt, si cela s'avère nécessaire. Dans ce cas, il informe l'ensemble des candidats sur les modifications et changements décidés.

Les conditions de déroulement des étapes suivant l'Appel à Manifestation d'Intérêt seront précisées ultérieurement.

05. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent APMI est ouvert à toute entreprise ou groupement d'entreprises disposant d'une expérience dans le financement, l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et le management des parcs technologiques de référence agro-industriel (Technopôle) en mode Partenariat Public-Privé au sens large incluant la concession.

A

Un candidat peut être une entreprise indépendante ou un groupement d'entreprises. Le mot «Candidat» fait référence à la tête de file lorsqu'il s'agit d'un groupement.

06. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de manifestation d'intérêt à fournir par chaque candidat sera composé comme suit:

- ❖ le dossier administratif ;
- ❖ les références financières ;
- ❖ les références techniques ;
- ❖ la compréhension du projet.

a. Le dossier administratif

Le dossier administratif comprendra :

- ❖ une lettre de Manifestation d'Intérêt dûment signée par le représentant légal du candidat ou du mandataire en cas de groupement (cf. modèle joint au dossier) ;
- ❖ une déclaration sur l'honneur du candidat (cf. modèle joint au dossier) ;
- ❖ une déclaration de solidarité en cas de groupement (cf. modèle joint au dossier) ;
- ❖ une présentation générale du candidat et de chaque membre du groupement le cas échéant (cf. modèle joint au dossier) ;
- ❖ une copie certifiée conforme des statuts à jour de l'entreprise et de son registre de commerce (ou document équivalent dans le pays du candidat et de chaque membre du groupement le cas échéant).

b. Les références financières

Le candidat devra justifier son expérience dans le financement des projets de même nature.

Les références financières comprendront :

- ❖ l'historique des montants déjà mobilisés pour des projets similaires ;
- ❖ la capacité de financement (disponibilités bancaires, avoirs liquides, ligne crédit, etc.) ;
- ❖ un tableau de présentation synthétique des principales données financières de l'entreprise pour les cinq (05) derniers exercices (cf. modèle joint au dossier) ;
- ❖ les comptes audités et certifiés des cinq (05) derniers exercices comptables de l'entreprise (annexes incluses) ;
- ❖ l'original de l'attestation de non faillite de l'entreprise (ou document équivalent dans le pays du candidat) ;
- ❖ les références des banques et/ou institutions financières prêtes à accompagner le candidat.

c. Les références techniques

Le candidat devra présenter un document permettant d'apprécier son expérience et ses capacités techniques. Ce document devra faire ressortir :

- ❖ la présentation des ressources humaines et matérielles suivants les modèles joints en annexes ;
- ❖ la présentation des travaux d'aménagement des projets similaires réalisés.

d. La compréhension du projet

Le candidat est invité à présenter dans cette partie :

- ❖ une description sommaire de sa compréhension du financement, de l'aménagement, de l'équipement, de l'exploitation et du management du parc technologique de référence agro-industriel (Technopôle) de Ouassa Babouté, dans le cadre d'un contrat de partenariat avec le Gouvernement du Cameroun représenté par le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.
- ❖ une note méthodologique indiquant comment le candidat prévoit de gérer la phase d'exploitation et de management du parc technologique de référence agro-industriel (Technopôle) et mobiliser les ressources nécessaires ;
- ❖ une description sommaire des investissements qu'il compte réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- ❖ les indicateurs de performances d'exploitation et de management du parc technologique de référence agro-industriel (Technopôle).

Les pièces du dossier de candidature et toute correspondance éventuelle doivent être rédigées en langues française et anglaise.

e. La remise des dossiers de candidature

Pour chacune des langues, le dossier de candidature composé des enveloppes a, b, c et d scellées, les quatre placées dans une autre enveloppe extérieure fermée et scellée, devra être déposé contre décharge à l'adresse suivante: **Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique : Courrier Central, au 1^{er} étage de l'Immeuble Rose, porte 155 au plus tard 60 jours à compter de la date de publication du présent APMI à 15 heures, heure locale.**

Chaque enveloppe (a, b, c et d) comportera sept (07) exemplaires, dont un (1) original paraphé et six (06) copies. L'original paraphé doit porter clairement la mention «original» pour le distinguer des copies. En cas de divergence entre l'original et une copie, la version originale prévaudra.

Le pli extérieur scellé devra porter uniquement les mentions suivantes:

**EN VUE DE LA SELECTION DES ENTREPRISES OU GROUPEMENTS D'ENTREPRISES
DEVANT ACCOMPAGNER LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
POUR LE FINANCEMENT, L'AMENAGEMENT, L'EQUIPEMENT, L'EXPLOITATION ET LE
MANAGEMENT DU PARC TECHNOLOGIQUE DE REFERENCE AGRO-INDUSTRIEL
(TECHNOPOLE) DE OUASSA BABOUTE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les dossiers de candidature devront être présentés en français et en anglais.

Tout dossier de candidature déposé après la date et l'heure limite ne sera pas reçu.

07. OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers de candidatures remis dans les délais requis seront ouverts par la commission constituée à cet effet. L'ouverture des plis se fera en séance publique à la date et l'heure qui seront communiquées par écrit aux candidats.

Après l'ouverture des plis et l'identification des candidats en séance publique, la commission procédera à la vérification de la conformité des dossiers (condition de présentation du dossier de candidature, présence des pièces demandées et respect des modèles).

Les dossiers jugés non conformes pourront être rejetés. Si la commission le juge opportun et nécessaire, elle pourra demander au(x) candidat(s) concerné(s) la fourniture des documents manquants ou toute autre information ou document complémentaire. Dans ce cas, le candidat concerné sera tenu de répondre à la commission dans le délai prescrit.

Le procès-verbal d'ouverture des plis établira la liste des dossiers conformes et mentionnera les éventuelles raisons de non-conformité des autres dossiers. Il sera préparé et signé séance tenante par tous les membres de la commission et par les représentants des candidats présents.

Après la signature du procès-verbal, le Président de la commission lèvera la séance publique et le reste des travaux de la commission se poursuivra à huis clos.

08. ANALYSE DES CANDIDATURES

La Commission procédera à une analyse de chaque dossier de candidature de façon à évaluer et classer les candidats sur la base de leurs capacités techniques et financières permettant d'assurer le financement, l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et le management du parc technologique de référence agro-industriel (Technopôle) de Ouassa Babouté dans de bonnes conditions.

Les dossiers de candidatures seront évalués et notés sur la base des critères suivants:

Présentation générale du dossier du candidat.....	10
pts	
Compréhension du projet.....	20
pts	
Références techniques du candidat.....	40
pts	
Capacités financières du candidat.....	30
pts	

09. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

A compter de la date de publication de l'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, tout candidat intéressé pourra procéder au retrait du dossier de manifestation d'intérêt sans frais, auprès de la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle (DDTPI). Le dossier pourra aussi être téléchargé sur les sites internet du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique: www.minmidt.cm.

Le secrétariat désigné à cet effet, établira et tiendra à jour la liste des candidats avec les coordonnées qu'ils auront déclarées lors du retrait du dossier d'APMI.

10. NOTIFICATION DES RESULTATS

Au terme de l'évaluation des dossiers de candidature, il sera retenu au maximum cinq (05) candidats qui seront invités à participer à l'étape suivante d'Appel d'Offres Restreint.

Tous les candidats ayant remis un dossier de candidature seront informés par écrit des résultats de l'évaluation.

Les conditions de participation à l'étape suivante seront précisées dans le dossier d'Appel d'Offres Restreint qui sera remis aux candidats concernés.

11. DROIT APPLICABLE

La présente procédure est soumise aux lois et règles en vigueur au Cameroun, notamment au cadre juridique des contrats de partenariat.

12. FRAIS

Chaque candidat prend à sa charge tous les frais liés à la préparation et au dépôt de son dossier de candidature.

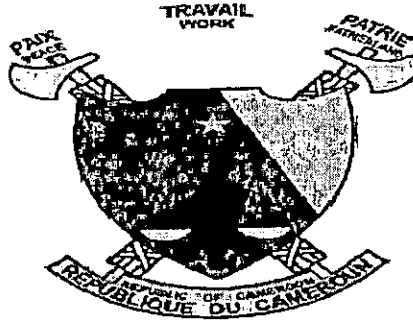
13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout candidat souhaitant des clarifications ou des renseignements complémentaires d'ordre technique doit s'adresser à la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle (DDTPI) sis à Ngouso, derrière l'Hôtel le Paradis (ou écrire aux adresses e-mail : ddtpi@minmidt.cm ou melipheelvis@yahoo.fr, au plus tard une semaine avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF MINES, INDUSTRY AND
TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

INTERNATIONAL PUBLIC CALL FOR EXPRESSIONS OF INTEREST

N° *01* / APMI / MINMIDT / SG / DDTPI / 2020 OF 09 NOV. 2020

**FOR THE SELECTION OF COMPANIES OR GROUPS OF COMPANIES TO SUPPORT THE
GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON IN THE FINANCING, DEVELOPMENT,
EQUIPMENT, OPERATION AND MANAGEMENT OF THE OUASSA BABOUTE AGRO-
INDUSTRIAL REFERENCE TECHNOLOGY PARK (TECHNOPÔLE)**

01. PURPOSE

The Government of Cameroon, represented by the Ministry of Mines, Industry and Technological Development, the awarding authority hereinafter referred to as "the Public Partner", launches an International Public Call for Expressions of Interest (APMI) with the aim of selecting a Promoter (independent companies or groups of companies) within the meaning of Law N°2013/011 of 16 December 2013 governing economic zones in Cameroon. The Promoter shall support the Government of the Republic of Cameroon in setting up the Ouassa-Babouté agro-industrial reference technological park (Technopôle) following the "smart city" model.

02. PROJECT DESCRIPTION

The project consists of the creation of a high-tech processing industrial zone with a high-level research and development center able to host world-class researchers. It will include a support infrastructure for businesses and producers of raw materials as well as a commercial and business service zone. The project will also contribute to put in place an inclusive development system integrating production basins located in rural areas and based on innovation accelerators. The park will process several speculations identified in the technical studies. It will equally be built as a technological tourism center.

03. MISSIONS ASSIGNED TO THE PROMOTER

The Promoter shall:

- ❖ Finance the project in PPP mode;
- ❖ Develop detailed engineering and architectural plans;

- ❖ Provide the park with the basic infrastructure to house high-tech companies and a high-level R&D center;
- ❖ Provide the park with a procedure manual for its operation and management.

The promoter shall have expertise in the three main components of the project: **civil engineering, equipment and infrastructure management.**

04. SELECTION PROCEDURE

In accordance with the legal framework of partnership contracts in force in Cameroon, the information of which is available on the website www.ppp-cameroun.cm of the Support Council for the Realization of Partnership Contracts (CARPA), the procedure for selecting a Private Partner includes the following steps:

1. The launching of the Call for Expressions of Interest to establish a short list of not more than 5 (Five) candidates to participate in the next stage of the Restricted Call for Tenders;
2. The Limited Call for Tenders laying down the competition rules and the composition of the tender file;
3. The evaluation and analysis of offers by the special Commission on partnership contracts responsible for drafting a qualification report in order of merit;
4. The pre-qualification dialogue which consists of a consultation to define with each pre-selected candidate the appropriate technical, legal and financial means for the achievement of the project;
5. The submission of final bids by the pre-selected candidates following the pre-qualification dialogue. These final bids will be examined and analyzed by the special commission on partnership contracts responsible for drafting the pre-qualification report and establishing the final ranking of the candidates in order of merit;
6. The provisional tenderer will be appointed on the basis of the pre-qualification report and invited to negotiate the terms of the contract;
7. The preparation of a draft partnership contract to be signed by both parties following CARPA's notice of no objection.

It should be noted that the provisional tenderer, whether they are Cameroonians or foreigners, must create a company under Cameroonian law specifically dedicated to the project before the conclusion of the partnership contract. Preference will be given to groups of companies.

The Public Partner shall have the right to modify the Call for Expressions of Interest procedure at any time, where necessary. In this case, he shall inform all bidders on the changes and modifications made.

The conditions for the stages following the Call for Expressions of Interest shall be specified later.

A2

05. APPLICATION CONDITIONS

This APMI is open to any company or group of companies with experience in the financing, development, equipment, operation and management of reference agro-industrial technology parks (Technopole) in public-private partnership, including concession.

Bidders may be an independent company or a group of companies. The word "Bidder" shall refer to the leader when it is a group.

06. TENDER FILE

The tender file to be submitted by each bidder shall be composed as follows:

- ❖ Administrative file;
- ❖ Financial references ;
- ❖ Technical references ;
- ❖ Mastery of the project.

a. The administrative file

The administrative file shall include:

- ❖ A letter of Expression of Interest duly signed by the legal representative of the applicant or the representative in the case of a grouping (cf. model attached to the file);
- ❖ A report on the applicant's honor (see model attached to the file);
- ❖ A solidarity report in the event of a grouping (see model attached to the file);
- ❖ A general presentation of the applicant and of each member of the group, where applicable (cf. model attached to the file);
- ❖ A certified copy of the company's up-to-date articles of association and its trade register (or equivalent document issued in the country of the applicant and that of each member of the consortium where applicable).

b. Financial references

Bidders must justify their experience in financing projects of the same nature.

Financial references shall include:

- ❖ The amounts raised for similar projects in past experiences;
- ❖ The financing capacity (bank balances, liquid assets, credit line, etc.);
- ❖ A table summarizing the company's main financial data for the last five (05) financial years (see model attached to the file);

02

- ❖ The company's audited and certified accounts for the last five (05) accounting years (including appendices);
- ❖ The original of the company's certificate of non-bankruptcy (or equivalent document in the applicant's country);
- ❖ References of banks and/or financial institutions ready to support the applicant

c. Technical references

Bidders shall submit a document allowing to assess their experience and technical capacities. This document should highlight:

- ❖ The presentation of human and material resources following the patterns attached in appendices;
- ❖ The presentation of the development work of similar projects carried out.

d. Mastery of the project

Under this part, each bidder shall submit:

- ❖ A brief description of their understanding of the financing, development, equipment, operation and management of the Ouassa Babouté agro-industrial reference technology park (Technopôle), in partnership with the Government of Cameroon represented by the Ministry of Mines, Industry and Technological Development.
- ❖ A methodological note indicating how the bidder plans to manage the operation and management phase of the agro-industrial reference technological park (Technopôle) and raise the necessary resources;
- ❖ a summary description of the investments they intend to make as part of the implementation of the project;
- ❖ Operating and management performance indicators for the reference agro-industrial technological park (Technopôle).

The tender file and all potential correspondence must be drafted in French and English.

e. Submission of bids

For each of the languages, the tender file consisting of a, b, c and d sealed envelopes placed in another closed and sealed outer envelope, must be deposited against receipt at the following address: **Ministry of Mines, Industry and Technological Development: Central Mailing Service, on the 1st floor of the Pink Building, room 155 not later than 60 days from the date of publication of this APMI at 15:00 p.m., local time.**

Each envelope (a, b, c and d) shall contain seven (07) copies, including One (1) original initialed and six (06) copies. The initialed original must be clearly labelled 'original' to distinguish it from copies. In case of discrepancy between the original and a copy, the original shall prevail.

The sealed outer ply shall be marked only as follows:

FOR THE SELECTION OF COMPANIES OR GROUPS OF COMPANIES TO SUPPORT THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON IN THE FINANCING, DEVELOPMENT, EQUIPMENT, OPERATION AND MANAGEMENT OF THE OUASSA BABOUTE AGRO-INDUSTRIAL REFERENCE TECHNOLOGY PARK (TECHNOPOLE)

"TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING OF BIDS"

Tender files must be submitted in English and French.

Bids received after the bid closing date and time shall be rejected.

7. OPENING OF BIDS

Bids submitted within the deadline shall be opened by the commission set up for this purpose. The opening of bids shall take place in public on the date and time communicated to bidders in written notices.

After the opening of bids and the identification of bidders in public session, the commission shall proceed to the verification of the conformity of the files (tender file presentation condition, presence of the requested documents and respect of the models).

Files deemed non-compliant may be rejected. If the Commission deems it appropriate and necessary, it may ask the bidder(s) concerned to provide the missing documents or any other additional information or document. In this case, the candidate concerned shall be required to reply to the commission within the prescribed time limit.

The minutes of the opening of bids shall provide the list of compliant files and shall mention the possible reasons for the non-admissibility of the other files. It shall be prepared and signed by all members of the Commission and by the representatives of bidders present.

After the signing of the minutes, the Chairman of the Commission shall adjourn the public session and the rest of the Commission's work shall continue in camera.

8. APPLICATION ANALYSIS

The Commission shall analyze each bid in order to assess and classify bidders on the basis of their technical and financial capacity to ensure the financing, development, equipment, operation and

management of the Ouassa Babouté agro-industrial reference technological park (Technopôle) under good conditions.

Bids shall be evaluated and rated on the basis of the following criteria:

General presentation of the tender.....	10 marks
Mastery of the project.....	20 marks
Bidder's technical references	40 marks
Bidder's financial capacities	30 marks

9. ACQUISITION OF TENDER DOCUMENT

Bidders can obtain the tender document free of charge at the Department of Technological Development and Industrial Property (DDTPI) from the date of publication of the Call for Expression of Interest. The document can also be downloaded from the websites of the Ministry of Mines, Industry and Technological Development: www.minmidt.cm.

The secretariat appointed for this purpose shall draw up and keep up to date the list of bidders with the contact details given during the acquisition of the tender document.

10. RESULT NOTIFICATION

At the end of the evaluation of the application files, a maximum of five (05) candidates will be selected who will be invited to participate in the next stage of the restricted invitation to tender.

All applicants who have submitted an application will be informed in writing of the results of the evaluation.

The conditions for participation in the next stage will be specified in the restricted invitation to tender file which will be given to the candidates concerned.

11. APPLICABLE LAW

This procedure is subject to the laws and rules in force in Cameroon, including the legal framework of partnership contracts.

12. COST

Each candidate is responsible for all costs related to the preparation and submission of his/her application.

13. ADDITIONAL INFORMATION

Any candidate wishing further clarification or information of a technical nature should contact the Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle (DDTPI) located in Ngouso, behind the Hôtel le Paradis (or write to the following email addresses: ddtpi@minmidt.cm or melipheelvis@yahoo.fr), at the latest one week before the deadline for submission of applications.

THE MINISTER OF MINES, INDUSTRY AND
TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT,



GABRIEL DODO NDOKE

Q